



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

Découverte d'une archère médiévale en plein centre de Cossonay

COSSONAY La DGIP-Archéologie cantonale a ordonné le suivi archéologique lors de la mise en séparatif de la Petite Rue afin de veiller à la sauvegarde des vestiges de l'ancien bourg. Le bureau Archéotech SA a pris en charge ces investigations sous la supervision de l'Archéologie cantonale. Dans ce contexte, les vestiges d'une archère médiévale (ouverture verticale de tir dans une fortification) ont été mis au jour, tout comme les murs de l'ancienne tour-porte sud de la ville de Cossonay et les murs d'un pont permettant d'accéder à la porte.

Cette découverte, survenue lors des travaux effectués par l'entreprise FFA, et ayant donc occasionné quelques retards pour ceux-ci, a permis de mettre en lumière un pan disparu de l'évolution urbaine de la ville.

À l'emplacement de la Porte de Morges

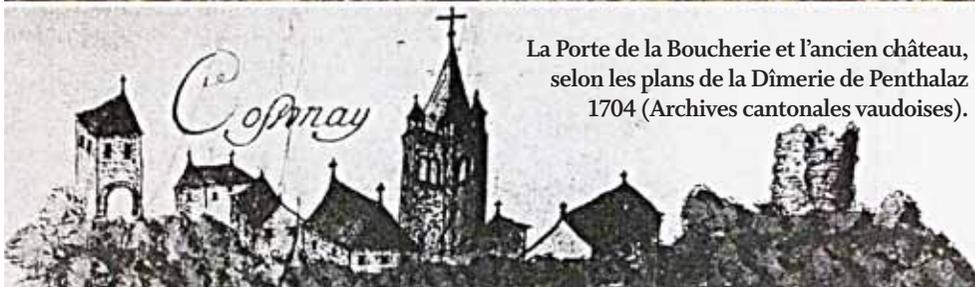
La zone, située à l'intersection entre la Rue du Temple, la Place du Pont et la Rue des Étangs, a nécessité une surveillance archéologique particulière. Le cadastre de 1749 indiquait à cet emplacement la présence de la porte sud de la ville, aussi appelée Porte de Morges ou Porte de la Boucherie.

L'archère se trouvant sur le tronçon de l'enceinte médiévale mise au jour permettait de contrôler le fossé au fond duquel coulait un ruisseau, apparemment en relation avec l'étang anciennement situé à l'actuelle Rue des Étangs.

Dans une phase plus récente et lors d'un réaménagement de l'espace urbain, une tour-porte, permettant d'accéder à la ville de Cossonay par le sud, a été construite au-dessus de ce mur. Cette dernière est venue s'appuyer sur et contre l'ancien mur médiéval. Il ne reste rien de l'élévation de cette porte, hormis un montant à l'ouest plus récent encore visible à la Rue du Temple 3. C'est lorsque l'archère a perdu sa fonction défensive que la porte a été bouchée. L'a-t-elle été lors de la construction de la tour-porte? Ou lors de l'installation d'une coulisse plus récente? Cette information ne nous est hélas pas encore connue à ce stade de la découverte et de son analyse.

Archère à ébrasement triangulaire

Au moment où le fossé de la ville a perdu sa fonction défensive, le probable pont-levis a été remplacé par un pont maçonné, enjambant la zone marécageuse et permettant d'accéder de plein pied à la porte. La pile nord du pont s'appuyait contre les fondations de la tour-porte.



La Porte de la Boucherie et l'ancien château, selon les plans de la Dimerie de Penthalaz 1704 (Archives cantonales vaudoises).

Une telle découverte permet de renseigner davantage le type de fortification présent dans la région au Moyen Âge et les systèmes défensifs en vigueur à cette période.

En effet, l'archère présente un encadrement rectangulaire chanfreiné (taillé en abattant l'arête de la pierre pour obtenir une petite surface oblongue) fait de blocs de calcaire. Elle se caractérise par une double ouverture, interne et externe. La large ouverture interne sert de chambre de tir aux gardes, tandis que l'ouverture externe, très étroite, protège ces derniers des assaillants.

Ce type d'archère, dite à «ébrasement triangulaire» est caractéristique du XIIIe siècle. On en connaît des similaires dans l'enceinte de la ville de Moudon et qui ont été datées de 1280.

Actuellement, pour la ville de Cossonay, trois enceintes successives sont connues, datant respectivement des XIe, XIIIe et XIVe siècle. À ce jour, aucune datation au carbone 14 n'a pu être effectuée sur les murs mis au jour en mars. Au vu des caractéristiques de l'archère, ce tronçon est toutefois probablement à rattacher à l'enceinte du XIIIe siècle. ■

SARAH PAUDEX – ARCHÉOTECH SA

COSS INFO



Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

EN BREF

Commune - Fermetures à l'Ascension et à Pentecôte

◆ **Services administratifs (Greffé, Bourse communale, Office de la Population, Service technique communal):** Les bureaux de l'Administration communale seront fermés jeudi 18 mai et vendredi 19 mai 2023 en raison de l'Ascension et de son traditionnel pont, ainsi que lundi 29 mai 2023 (Pentecôte).

◆ **Centre de tri des déchets:** Le Centre de tri sera fermé e jeudi 18 mai (Ascension) et lundi 29 mai 2023 (Pentecôte). En outre, il sera ouvert les vendredis et samedis selon l'horaire habituel.

Élections complémentaires à la Municipalité de Cossonay

Le premier tour des élections complémentaires à la Municipalité aura lieu le 18 juin 2023. En cas de second tour, celui-ci se déroulera le dimanche 9 juillet 2023.

Patrimoine culturel



Afin d'enrichir la collection des œuvres d'art et des artistes locaux, la Municipalité a décidé d'acquérir un tableau représentant l'église de Cossonay de M. Aubert, ancien syndic et bourgeois d'honneur.

MBC Arrêt de bus Cossonay/Bicentenaire

Un nouvel arrêt de bus «Cossonay/Bicentenaire» sera créé sur la route de la Vallée. Le nom de cet arrêt a été validé et sera intégré dans l'horaire 2024.

Besoin de nouvelles structures d'accueil?

Pour donner suite autant que faire se peut aux besoins et aux nouvelles inscriptions, la Municipalité recherche et investigue, en collaboration avec l'AJERCO, toutes les possibilités d'aménager des locaux pour la création d'une ou peut-être deux UAPE (Unité d'accueil pour écoliers) pour la rentrée 2023.

MBC - Funiculaire de Cossonay demande de mise en place d'un tarif « court-parcours »

Cette proposition (en titre) a été défendue par les MBC devant la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis (CTV), qui après discussion l'a rejetée, avec comme arguments: le tarif

«court-parcours» est une exception historique admise pour les agglomérations de Lausanne et Morges; de surcroît, ce tarif spécial ne s'applique pas aux lignes ferroviaires, mais seulement au réseau de bus urbain; enfin, les entreprises partenaires ne souhaitent pas autoriser une extension de cette exception et créer ainsi un précédent.

Tenue des chiens en laisse en forêt

Les chiens doivent être tenus en laisse du 1er avril au 15 juillet, dans tous les espaces forestiers et prairies attenantes, durant la période de reproduction et d'élevage des jeunes de la faune sauvage. Cette disposition s'applique aussi toute l'année dans les sites protégés et les pâturages occupés par du bétail. ■ **LA MUNICIPALITÉ**

CAMPAGNE DE COLLECTE DES BIODÉCHETS À CHEVAL

Une campagne de sensibilisation sur le thème des biodéchets est lancée à Cossonay. Un projet pilote baptisé *Avec vos biodéchets, Vulpi fait du compost et le plein d'énergie!* invitera bientôt la population à se pencher sur la thématique en accueillant, durant six semaines, un service de collecte exceptionnel dans la Commune.

En effet, c'est avec l'aide d'un cheval de trait que des conteneurs de biodéchets de trois quartiers de la ville seront collectés chaque mardi du 23 mai au 27 juin pour une action en faveur de la préservation de l'environnement.

La qualité du tri des biodéchets au centre des messages de cette campagne

En Suisse, plus de 350 kg de déchets par personne sont collectés de manière sélective chaque année. Parmi les déchets urbains, les biodéchets, c'est-à-dire les déchets de cuisine, les restes de repas et autres déchets de jardin sont collectés par les communes puis acheminés dans des installations de méthanisation pour produire du biogaz – une énergie verte – et

du compost utilisé en agriculture. Or, diverses études ont démontré qu'en Suisse plus de 14'000 tonnes de plastique sont rejetées chaque année dans l'environnement. Une part non négligeable de ces plastiques provient notamment de l'utilisation de sacs inadéquats retrouvés dans nos collectes de biodéchets. Ceux-ci subsistent sous forme de micro-particules, polluant le compost produit. Ce phénomène pose des difficultés environnementales, tout particulièrement pour les sols.

La société Ecorecyclage SA, qui traite les collectes de nombreuses communes vaudoises (dont Cossonay), souligne que les bons gestes de tri contribueraient à faire baisser les taux de plastique et autres matières impropres lors de la production de compost. Assurément, une bonne qualité de tri des biodéchets réduiraient les coûts pour la société avec moins d'impacts écologiques mais aussi économiques.

Ainsi, la campagne de sensibilisation sera lancée mi-mai et les premières collectes par le service avec che-

val sont prévues les mardis 23 et 30 mai au Point ECO de la Vy-Neuve, suivront ceux des Prés-du-Dimanche et du Signal. Au total, six semaines où petits et grands pourront croiser «le cheval de la collecte Vulpi». À cette occasion et grâce aux efforts de tri de chaque Point ECO, un compost sera produit au Centre de tri communal pour démontrer l'importance de cet amendement organique. M. Bernard Ebener, municipal en charge du développement durable, interrogé sur cette campagne de sensibilisation, se réjouit: «Toute personne participant à l'action pourra apprécier ce transport d'un autre temps qui ne pollue pas et rend la tâche des collectes plus sympathique. Le but sera de s'informer, d'échanger avec une conseillère en environnement et de s'améliorer en adoptant les bons gestes qui préservent nos sols et notre santé.» Si le cheval est déjà adopté dans les rangs, l'action aura besoin de la participation de la population de Cossonay pour faire bon accueil à cette campagne de sensibilisation qui se veut originale. ■



En Suisse, ce type de collecte de déchets hippomobile a été testé à Avenches. Agroscope, Haras national suisse